

BULLETIN ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Mars 2026

Bonjour!!! Après une interruption en 2023, ce bulletin marque la reprise du bilan sanitaire. Il présente un état des lieux des consultations vétérinaires, des actions de prophylaxie et de la campagne de vaccination sur l'île. Ravi de vous retrouver!!

CONTEXTE:

En 2025, la surveillance sanitaire des élevages s'inscrit dans un contexte post-cyclonique marqué par les conséquences du cyclone Chido survenu fin 2024. Ce premier bulletin épidémiologique de l'année 2025 présente l'évolution des motifs de consultation vétérinaire, le suivi de la prophylaxie contre la brucellose ainsi qu'un bilan de la campagne de vaccination contre le charbon symptomatique. Il apporte une synthèse de la situation sanitaire des élevages dans un contexte de reprise progressive des activités après le cyclone.

1. Principaux motifs de consultations: Les signes cliniques relevés lors des consultations vétérinaires ont été regroupés et classés en fonction des appareils ou systèmes atteints (*tableau 1*).

Appareil / Système affecté	Signes cliniques et affections associées
Appareil reproducteur	Dystocies ; retards de mise bas ; prolapsus ; complications post-partum ; faiblesse néonatale
Appareil locomoteur	Troubles musculo-squelettiques ; boiteries ; polyarthrites ; difficultés à se lever ; paralysies
Appareil mammaire	Mammites ; anomalies des trayons
Appareil digestif	Anorexie ; hypersalivation ; ballonnements ; diarrhées
Appareil respiratoire	États grippaux ; écoulements nasaux ; fièvre ; rhinite
Appareil dermatologique	Tumeurs ; verrues ; lésions nodulaires ; démodécie ; dermatophilose ; croûtes diffuses
Altération de l'état général	Abattement ; amaigrissement ; anorexie ; hyperthermie ; décubitus prolongé
Autres	Blessures ; morsures ; coups de corne ; abcès ; conjonctivites ; hématurie ; tétanos ; anémie

Tableau 1: Répartition des signes cliniques par système affecté

1.1. Répartition des motifs de consultation

En 2024, un total de 266 consultations vétérinaires a été enregistré, contre 269 en 2025, traduisant un niveau d'activité globalement comparable entre les deux années.

En 2024 comme en 2025, les affections de l'appareil reproducteur constituaient le principal motif de consultation. Toutefois, les atteintes respiratoires et locomotrices étaient plus fréquentes en 2024. À l'inverse, les affections dermatologiques, les altérations de l'état général et la catégorie "Autres" ont connu une augmentation en 2025 (*figure 1*).

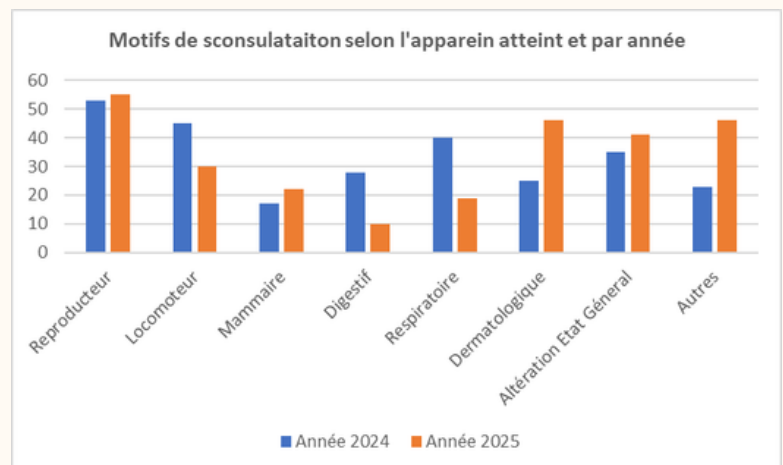
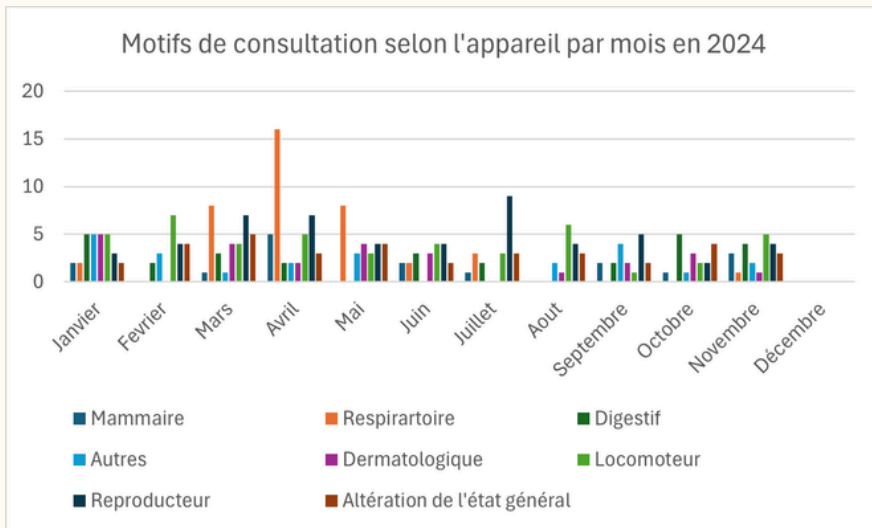


Figure 1: Répartition des motifs de consultation en élevage de ruminants à Mayotte en 2024 et 2025.



En se basant uniquement sur les motifs de consultation liés aux affections de l'appareil respiratoire, on constate qu'ils sont plus fréquents en 2024 qu'en 2025. Afin de mieux caractériser cette tendance, une analyse complémentaire a été réalisée pour identifier les périodes de l'année les plus concernées. Les résultats montrent une augmentation progressive des cas à partir du mois de mars, atteignant un pic en avril, puis en mai (figure 2).

Figure 2 : Répartition des motifs de consultation en élevage de ruminants selon l'appareil par mois à Mayotte en 2024.

1.2. Répartition mensuelle des motifs de consultation

L'analyse mensuelle met en évidence une variabilité marquée du nombre de consultations, suggérant une composante saisonnière.

En 2024, les pics d'activité ont été observés en avril, mai et juillet, tandis qu'un niveau particulièrement faible a été enregistré en décembre. En 2025, on observe un faible nombre de consultations en janvier, suivi d'un pic en fin de saison des pluies (avril et mai) ainsi qu'au début de la saison des pluies (novembre et décembre) (figure 3).

Une seule consultation a été enregistrée dans le mois de décembre 2024 (figure 3).

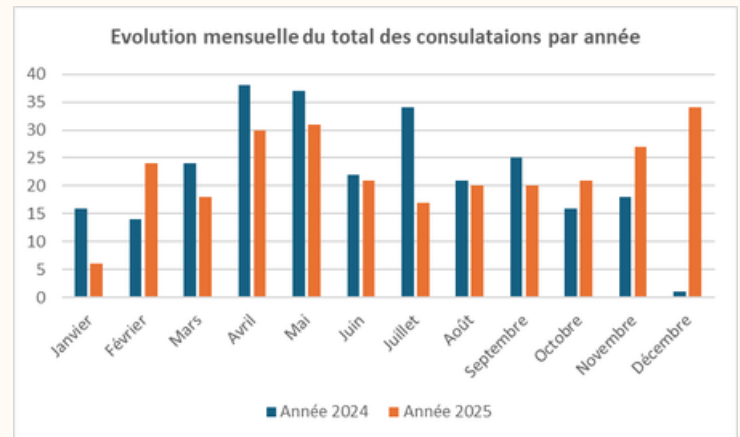


Figure 3: Evolution mensuelle des motifs de consultation en élevage de ruminants à Mayotte en 2024 et 2025.

Synthèse et hypothèses

L'analyse des données montre un nombre total de consultations vétérinaires globalement assez similaire entre 2024 et 2025, avec un niveau d'activité relativement élevé en saison des pluies (avril et mai) pour les deux années bien que des différences soient notées. Par exemple, un faible nombre de consultations a été enregistré en décembre 2024, se prolongeant en janvier 2025, tandis que la fin de l'année 2025 se distingue par un nombre de consultations plus élevé, contrairement à décembre 2024 (figure 1). Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer ces variations temporelles.

Le faible nombre de consultations observé à la fin de l'année 2024 et au début de l'année 2025 pourrait s'expliquer en grande partie par les conséquences du cyclone Chido, survenu fin 2024, qui a occasionné d'importants dommages matériels et organisationnels sur l'île. Les restrictions de déplacement ainsi que les perturbations des réseaux de communication (électricité et connexion) ont probablement restreint l'accès des éleveurs aux services vétérinaires.

Par ailleurs, l'impact économique du cyclone sur les exploitations a pu amener certains éleveurs à prioriser les dépenses essentielles au détriment des consultations pour affections perçues comme non urgentes. Une sous-déclaration temporaire des consultations, liée aux dysfonctionnements des systèmes de collecte et d'enregistrement des données, ne peut également être exclue.

Ainsi, le niveau élevé de consultations observé en fin d'année 2025, comparativement à décembre 2024, période correspondant au passage du cyclone Chido et à ses répercussions jusqu'en janvier 2025 (figure 3), suggère une reprise progressive et régulière des activités vétérinaires sur l'île.

En termes de motifs de consultation, les affections respiratoires étaient plus fréquentes en 2024 (figure 2), probablement en lien avec la circulation des syndromes grippaux jusqu'en 2023. En 2024 comme en 2025, les troubles de l'appareil reproducteur demeurent largement prédominants (figure 1), cette évolution soulève une question : l'épidémie grippale est-elle en train de laisser place à un autre événement sanitaire affectant davantage l'appareil reproducteur ? Les périodes de saison des pluies correspondent à celles où le nombre de consultations est le plus élevé (figure 3), ce qui justifie une vigilance accrue durant ces mois.

2. Bilan suivi de la prophylaxie Brucellose

La **brucellose** est une zoonose bactérienne majeure, causée par *brucella*, transmise à l'homme par des animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins) via des produits laitiers crus ou un contact direct. Elle provoque une fièvre ondulante, des sueurs, des douleurs articulaires et une grande fatigue. À cet effet, la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) met en œuvre un dispositif de prophylaxie sanitaire, appliqué par les services vétérinaires.

Dans le cadre de l'évaluation de la prévalence de la brucellose à Mayotte, 2 025 analyses ont été réalisées à partir des prélèvements effectués par les services vétérinaires.

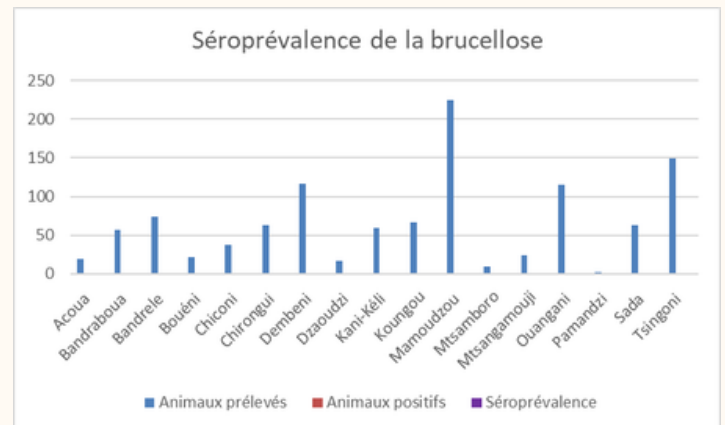
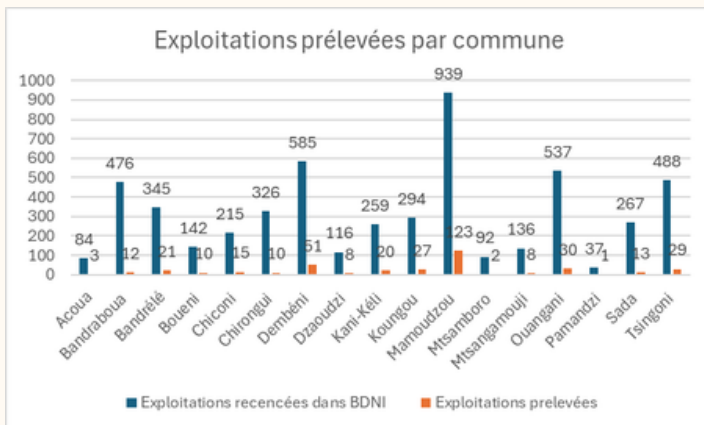


Figure 4 : Nombre de prélèvements par commune lors de la campagne de prophylaxie contre la brucellose en élevage de ruminants à Mayotte 2025.

Figure 5 : Prévalence de la brucellose par commune en élevage de ruminants à Mayotte en 2025.

Au moins une exploitation a été prélevée dans chacune des communes de Mayotte (figure 4). Tous les échantillons analysés se sont révélés négatifs, correspondant à une séroprévalence de 0 % (figure 5). Ces résultats indiquent que Mayotte reste indemne de brucellose à ce jour

3. Bilan de la campagne de vaccination 2025 contre le charbon symptomatique

Nombre d'exploitations vaccinées	Bovins vaccinés	Ovins -Caprins vaccinés
1406	3961	662

Tableau 2: Nombre d'exploitations et animaux vaccinés en 2025 à Mayotte

Au total, **1 406 exploitations** ont bénéficié de la campagne de vaccination sur un effectif estimé à environ **5 000 exploitations**, correspondant à **3 961 bovins** et **662 ovins-caprins** vaccinés (Tableau 1). Ainsi, près de **28 %** des élevages du territoire ont été couverts par cette intervention. Ce niveau de couverture vaccinale met en évidence la nécessité de renforcer les efforts de sensibilisation et de déploiement opérationnel afin d'augmenter la proportion d'exploitations bénéficiant de la campagne.

Parmi les animaux vaccinés, environ **11 % des bovins** n'étaient pas identifiés, la totalité des petits ruminants vaccinés étaient également non identifiés. Ce qui souligne des lacunes persistantes dans le dispositif d'identification animale sur le territoire. Une telle situation constitue un obstacle majeur à la traçabilité des animaux et à la mise en œuvre d'un suivi sanitaire rigoureux des élevages.

Infos à savoir !

Le projet **EDAME** (Élevage durable à Mayotte) actuellement en cours, "assure la surveillance et le contrôle des maladies infectieuses, permet de mieux comprendre la circulation des agents pathogènes et des vecteurs, et inclut des actions de formation pour renforcer les capacités des éleveurs. Il accompagne également les éleveurs dans la gestion des races locales et la santé des troupeaux, en préservant le patrimoine génétique et en optimisant les performances des élevages.

Financé par l'Europe via le Fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**), avec Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (**ODEADOM**) pour la contrepartie nationale, le projet s'étend sur 28 mois et se terminera le 31 décembre 2026. Il est coordonné par Marlène DUPRAZ, chercheuse en acarologie au CIRAD, et Audrey ROZIER, ingénieure en gestion des races au CIRAD.

Rédacteurs : Roland GUEDOU (Cirad UMR ASTRE), Marlène DUPRAZ (Cirad UMR ASTRE), Cécile SQUARZONI DIAW (Cirad UMR ASTRE) et Chouanibou YOUSOUFFI (GDS 976)